

Commission permanente du 15 décembre 2017

## La Région déploie près de 2,7 millions d'euros pour soutenir l'agriculture

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 15 décembre 2017, placée sous la présidence de Jean Rottner, a décidé d'accorder des subventions d'un montant global de près de 2,7 millions d'euros pour 262 dossiers d'investissements sur les exploitations agricoles. Ces aides interviennent dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCEAE) du Grand Est, qui s'articule avec les Programmes de Développement Ruraux (PDR) 2014-2020 des territoires alsacien, lorrain et champardennais.

La Région intervient dans cet appel à projets à la fois en tant que financeur et autorité de gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), en partenariat avec l'Etat, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les Conseils départementaux des Vosges et du Haut-Rhin. **Au total, pour 2017, ce sont ainsi 872 exploitations du Grand Est qui auront été accompagnées dans leurs projets, mobilisant plus de 20,4 millions d'euros de fonds publics.**

Les subventions versées à ce titre sont destinées à **accompagner les exploitants agricoles dans leurs projets d'investissements**, permettant d'améliorer ainsi leurs performances économiques, sociales et environnementales. Ce dispositif global recouvre toutes les filières agricoles et tient compte des spécificités de chaque territoire.

**L'investissement dans les exploitations agricoles est un facteur majeur de compétitivité.** Il permet de s'adapter aux marchés et enjeux environnementaux en préparant l'avenir, ainsi que d'améliorer les conditions de travail. Une dynamique d'investissements s'inscrit en effet dans le moyen et long terme et impacte le maintien et la structuration de filières performantes sur tous les territoires et la viabilité des emplois induits (laiteries, abattoirs, outils de transformation...).

Il s'agit plus particulièrement :

- **de contribuer à la modernisation des bâtiments d'élevage**, pour optimiser les performances des exploitations et les conditions de travail,
- **de développer des filières d'élevage sous-représentées dans le Grand Est**, telles que les productions porcines ou avicoles, pour accroître la valeur ajoutée des exploitations et de viser de nouveaux marchés,
- **de favoriser la diversification des activités sur les exploitations**, avec l'objectif de renforcer la dynamique des territoires ruraux,
- **de créer ou de développer des ateliers de transformation de produits fermiers**, pour une meilleure adaptation des exploitants aux nouveaux contextes agricoles et une valorisation des circuits de proximité.

## La politique agricole du Grand Est

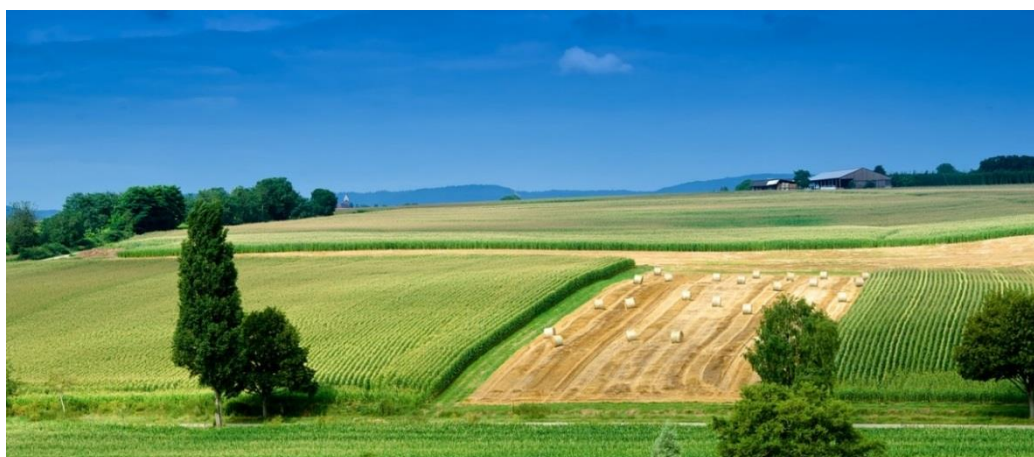
La Région Grand Est se compose de 3 millions d'hectares de surface agricole (soit 11% des surfaces nationales) et génère directement plus de 8 milliards d'euros de chiffres d'affaires (production agricole), soit près de 15% du niveau national.

**Les plus de 49 000 exploitations agricoles qui la composent, soit près de 10% des exploitations françaises**, se répartissent en part quasi égales entre productions animales (35% - 4<sup>ème</sup> région française), viticulture (32% - 2<sup>ème</sup> région française) et productions végétales (32% - 4<sup>ème</sup> région française).

Aussi, pour renforcer et soutenir le dynamisme de ce secteur économique, la Région Grand Est fait face à plusieurs défis tels que : **la création de valeur ajoutée sur les exploitations et dans les filières**, avec le soutien à la recherche, à l'innovation et à la compétitivité, **le renouvellement des générations**, **la consolidation des systèmes de production** sur tous les territoires de la région, **la préservation des ressources naturelles** et **la généralisation de pratiques agricoles innovantes** qui combinent production, développement durable et adaptation au changement climatique.

C'est pourquoi, la Région propose d'accompagner les filières et les exploitations agricoles, sans considération de tailles ou d'orientations de mode de production à travers quatre priorités :

- l'amélioration de la compétitivité et la modernisation de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole,
- les marchés alimentaires régionaux,
- le développement agricole et le progrès pour les exploitations,
- l'installation et le renouvellement des générations.



© Stadler / Région Grand Est